

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-368

présenté par

Mme Bonnivard, Mme Brenier, M. Bazin, Mme Porte, Mme Audibert, Mme Levy,
M. Deflesselles, Mme Poletti, M. Vialay, Mme Duby-Muller, Mme Anthoine, Mme Bazin-
Malgras, M. Bourdeaux, M. Bony, M. Saddier, M. Descœur, M. Hetzel, M. Pierre-Henri Dumont,
M. Sermier, M. Dive, M. de Ganay et M. Abad

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.